

*Conservation de l'énergie*

civile. Nous avons pénétré sans crainte dans les locaux pour anciens combattants dans nos circonscriptions. Je me souviens que c'est deux jours avant la fête de l'Armistice que nous avons étudié la dernière prolongation. Nous sommes ensuite retournés dans nos circonscriptions pour assister aux commémorations, nous mêler aux anciens combattants, entonner des chants d'époque avec eux; mais pas un n'a entendu un ancien combattant nous demander pourquoi nous n'avions pas maintenu en vigueur la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

La situation est peut-être différente ailleurs, et il est très important que les députés parlent au nom de leur circonscription. S'il y a beaucoup d'anciens combattants—bien que je n'en connaisse aucun—qui se sentent lésés dans leurs droits, il faut qu'ils soient représentés. Mais je mets en garde les députés: qu'ils se rappellent que beaucoup d'entre nous nous faisons applaudir pour l'attitude qu'a prise le ministre et que nous recevons beaucoup d'éloges parce que nous agissons en hommes disciplinés à l'égard de ce programme qu'il faut abandonner.

Nos anciens combattants ont toujours été des citoyens de première classe et ils ne veulent pas qu'on leur fasse des faveurs. Ils ont eu leur chance. Moi-même, j'ai fait mon choix quand j'ai accepté une bourse d'études. Ma sœur, dans les forces navales, a choisi d'aller étudier à la Royal Academy of Drama de Londres. Quant à mon frère, il s'est prévalu des avantages de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Les députés disent que le temps de choisir est révolu.

Monsieur l'Orateur, je tiens à dire aux députés d'en face que je respecte leurs opinions. J'ai le plus grand respect pour les deux députés qui ont pris la parole; j'espère avoir le plaisir de travailler avec eux au sein du comité des affaires des anciens combattants.

**L'Orateur suppléant (M. Penner):** A l'ordre. L'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire est écoulée. Comme il est 6 heures, je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

**REPRISE DE LA SÉANCE**

La séance reprend à 8 heures.

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**L'ÉNERGIE****DÉCLARATION DU MINISTRE SUR LES MESURES DE CONSERVATION**

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, bien avant que ne se fassent sentir, de par le monde, les contre-coups des mesures prises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole en matière de prix et d'approvisionnements, il était devenu évident, étant donné l'irrésistible accélération que connaissait l'expansion de la demande, que le monde entrait dans une ère où l'utilisation des ressources énergétiques et matérielles se ferait à un prix considérablement accru. En fait, c'est en grande partie ce taux d'expansion, vertigineux et incontrôlé,

[M. MacFarlane.]

accompagné de notre dépendance, de plus en plus marquée, de sources extérieures d'approvisionnement, qui a permis à l'OPEP, en 1973, de mettre sur pied le véritable cartel que nous connaissons aujourd'hui.

Au début de cette décennie, le gouvernement du Canada avait prévu l'aube de ce temps nouveau, mais ce que nous n'avions pas prévu, c'était la soudaineté avec laquelle nous allions y pénétrer. Je crois bien que personne ne l'avait pressentie. Notre prise de conscience de ce qu'il nous fallait évaluer les difficultés d'un avenir qui serait marqué par un bouleversement aussi important s'est manifestée sous la forme d'un document: «Politique canadienne de l'énergie—Phase 1», publié par mon ministère. Nous pensions alors que nous disposerions du temps nécessaire pour que les questions exposées aux yeux du public canadien par cette étude fassent l'objet d'un examen attentif et d'une discussion sérieuse; cependant, trois mois à peine après la parution de ce document, l'OPEP commençait à prendre des mesures qui allaient bientôt quadrupler le prix du pétrole sur le marché international et il nous fallut résoudre, pratiquement au jour le jour, les problèmes qui en résultèrent.

Je voudrais que ce point soit très clair dans l'esprit des honorables députés, car il est d'une importance fondamentale; pour m'exprimer familièrement: le monde était mûr pour les initiatives de l'OPEP, et c'est son insouciance devant l'expansion de la demande qui l'a mis dans cette situation. Le monde était au seuil d'une époque où son appétit boulimique l'obligerait à se tourner vers des ressources énergétiques et matérielles moins accessibles, et, partant, plus coûteuses. Les mesures de l'OPEP nous ont projetés dans cette ère nouvelle avec une telle violence que nous en sommes encore à essayer de retrouver notre équilibre.

Cette façon d'analyser la situation est importante en ce qu'elle nous indique qu'un changement radical de notre attitude, en matière d'économie, s'impose. Nous devons adopter une nouvelle attitude d'utilisation intelligente et prudente de nos ressources. En un mot: de conservation. Conservation, non seulement à court terme, à cause des mesures de l'OPEP; mais, conservation pour notre avenir et pour l'avenir de nos enfants. Nous sommes dans la situation d'un homme qui se serait gavé au point de mettre sa santé en danger; il ne lui servirait à rien de se mettre à la diète pendant une semaine pour se remettre ensuite à faire bombance; nous devons adopter une nouvelle attitude de consommation, plus intelligente, et nous y tenir, dès maintenant et dans la suite des temps. Poursuivant ma comparaison, ce que nous recherchons, ce n'est pas une perte d'embonpoint passagère, mais, bel et bien, un changement permanent de nos attitudes de consommation. Quand il est question de diètes de toutes sortes, je m'y connais.

[Français]

Monsieur l'Orateur, c'est ainsi que les mesures prises par l'OPEP ont eu pour effet, à la fois par leur rapidité et par leur ampleur, de comprimer très fortement le laps de temps nécessaire au redressement. Le fait que ces mesures aient été imposées à un monde déjà en effervescence à cause d'une inflation profondément enracinée, à un monde où la croissance avait distribué ses bienfaits de façon inéquitable, ce fait, dis-je, a ajouté des dimensions complexes au problème. Comme nous le savons bien au Canada, tout changement rapide du prix d'un produit, surtout d'un produit inégalement réparti, comme c'est le cas des ressources les plus fondamentales, notamment le pétrole brut et le gaz naturel, soulève des problèmes pro-